



Tableau de vigilance de l'intégration des exigences de prévention en phase de conception

La Carsat Bourgogne-Franche-Comté, l'USH BFC* et le cabinet VOXOA** ont créé ce tableau de vigilance de l'intégration des exigences de prévention en phase de conception. Cet outil vise à prévenir les risques professionnels dans le secteur du BTP et mettre en œuvre des mesures de prévention.

* Union sociale pour l'habitat de Bourgogne-Franche-Comté, 15 boulevard Voltaire, 21000 Dijon

** VOXOA Conseils, 27 rue Joannès Carret - 69009 Lyon

À quoi sert-il ?

Il facilite la prise en compte des **5 thématiques prioritaires de prévention** qui permettent de réduire les risques d'accident lors de l'exécution des travaux sur chantier et ultérieurement, lors de l'exploitation du bâtiment :

- prévention des chutes ;
- gestion des manutentions et des approvisionnements ;
- hygiène et conditions de travail ;
- coordination SPS ;
- interventions ultérieures sur l'ouvrage.

À qui s'adresse-t-il ?

Il s'adresse aux **maîtres d'ouvrages publics ou privés** : bailleurs sociaux, promoteurs, collectivités, entreprises, qui font construire ou rénover des bâtiments à usage de logement, de bureaux ou à vocation industrielle, commerciale ou tertiaire.

Quand doit-il être utilisé ?

Dès l'étape de programmation et durant toute la durée de la phase de conception.

Comment doit-il être utilisé ?

- C'est avant tout un **outil de dialogue** entre le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre et le coordonnateur SPS et ceci le plus tôt possible, idéalement dès l'étape programme de la phase de montage de l'opération.
- Véritable outil de travail partagé, il est régulièrement passé en revue et complété lors des réunions entre le MOA, le CSPS et MOE de manière que **les exigences de prévention des risques** soient prises en compte à chaque étape des phases de montage et de conception de l'opération.

Opérations de BTP

Tableau de vigilance de l'intégration des exigences de prévention en phase de conception

Mars 2025

Réalisé avec VOXOA Conseil - 27 rue Joannès Carret - 69009 Lyon - contact@voxoa.fr

Thématiques opérationnelles de prévention (TOP)

PREV. CHUTES	Prévention des chutes
MANU & APPRO	Gestion des manutentions et des approvisionnements
HYG	Hygiène et conditions de travail
CSPS	Coordination SPS
EXPLOITATION	Interventions ultérieures sur l'ouvrage
PLUSIEURS	Plusieurs TOP concernés

1	2	3	4	5	6				
Etape	POINTS DE VIGILANCE	RISQUES en phase EXECUTION et en phase EXPLOITATION	Actions (jalons) à mettre en œuvre	Au plus tard	TOP concerné	Pilotage (qui ?)	Commentaires sur le suivi des jalons	Date de réalisation du jalon	Jalon achevé (oui/non)
PROGRAMMATION	Contraintes de site STRUCTURE (En cas de rénovation d'existant)	Découvertes tardives voire dangereuses de contraintes de site incontournables Arrêt de chantier, Travaux Supplémentaires Accidents Difficultés contractuelles et financières accrues si le montage de l'opération se fait en marché global (Conception/Construction en Public par exemple)	Faire les études le plus tôt possible afin de programmer le plus finement possible, puis de les verser au DCE des Entreprises (Dossier de Site) : En fonction du programme de rénovation : - Diagnostic Structure (Fondations, Planchers, Façades...) - Diagnostic Charpente/Couverture (Insectes xylophages)	PROGRAMME	HYG				
PROGRAMMATION	Contraintes & Exigences à retranscrire sur toutes les thématiques opérationnelles de prévention (TOP)	EXECUTION Si aucune contrainte ou exigence n'est décrite sur ces thématiques au programme, il y a un fort risque de non-anticipation d'un sujet important et de plus-value ultérieure Les concepteurs n'auront par ailleurs pas eu de directives particulières	- Anticiper la réflexion sur les 5 thématiques : - Imposer l'utilisation des moyens communs tels que les infrastructures, les moyens logistiques et les protections collectives - Le recours à des protections individuelles pour des travaux en hauteur est à indiquer comme "à éviter et à justifier" dans les pièces écrites le cas échéant Envisager un paragraphe Prévention dans les exigences générales du programme avec 5 sous-chapitres détaillés : - Prévention des chutes - Gestion des manutentions et des approvisionnements - Hygiène et conditions de travail - Coordination SPS - Interventions Ultérieures sur l'Ouvrage	PROGRAMME	PLUSIEURS				
PROGRAMMATION	Dispositions Constructives	EXECUTION Ne pas rechercher de solutions qui permettent d'éviter les risques d'accident	Promouvoir des solutions qui réduisent (ex. construction hors site, industrialisation des travaux)	PROGRAMME	MANU & APPRO				

- 1 Etape :** Pour chaque étape de la phase de conception d'une opération de BTP, des points de vigilance sont identifiés.
- 2 Point de vigilance :** Ils attirent l'attention du maître d'ouvrage.
- 3 Risques en phase EXECUTION et en phase EXPLOITATION :** Ces points concernent les risques et les difficultés que le maître d'ouvrage peut rencontrer.
- 4 Actions (jalons) à mettre en œuvre :** Cela précise les décisions à prendre et les solutions à mettre en œuvre.
- 5 Au plus tard :** Ces décisions devront être prises au plus tard à cette étape sous peine d'engendrer des difficultés de mise en œuvre (dépassement des coûts et des délais)
- 6 Colonnes à compléter :** Le maître d'ouvrage s'assure de la prise en compte des thèmes opérationnels de prévention au fur et à mesure de l'avancement de la conception de son opération de BTP.

Où consulter ce document ?

Pour retrouver le tableau, scannez le QR code ou rendez-vous sur le site de la Carsat Entreprise > Prévenir les risques professionnels > Dans votre secteur d'activité > Bâtiment et travaux public > paragraphe 3 : Bien préparer son projet : <https://www.carsat-bfc.fr/entreprise/batiment-et-travaux-publics-btp>

